VOL. LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 16 MAI, 1923 No. 25

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

FEU TELESPHORE PELLETIER

La mort vient de nous enlever l'un de nos plus anciens citoyens, feu Télesphore Pelletier.

M. Pelletier arrivait au Manitoba en 1881 et s'occupa de commerce à St-Boniface depuis ce moment-là, jusqu'à sa mort.

M. Pelletier laissera surtout le souvenir d'une générosité extrême; il ne savait pas dire non, quand on lui demandait l'aumône ou quand il fallait rendre un service à quelqu'un.

C'était un des citoyens en vue de notre ville; il fut échevin durant de longues années et porta toujours un grand intérêt à toutes les causes qui intéressaient notre race ou la religion.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Pedneault, et plusieurs enfants.

Les porteurs aux funérailles qui ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours d'amis, étaient MM. F. X. Lavoie, J. A. Marion, J. B. Coté, J. J. Lavoie, Paul Gagnon et Antoine Gauvin.

Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances.

LE SUFFRAGE SOCIAL

Dans la plupart des pays, surtout après la guerre, tous les citoyens ont été appelés, plus ou moins directement, à exercer leur part d'influence sur l'administration des affaires publiques.

Mais n'est-il pas à remarquer qu'en certains pays en France par exemple où le suffrage universel est introduit depuis de longues années et où la république fêtait, il y a trois ans, son cinquantenaire, on ne considère trop souvent encore, dans l'électeur, qu'un citoyen ayant charge d'intérets politiques, et pas assez un homme sur qui pèsent également des responsabilités familiales, sociales, professionnelles?

Il y a là une erreur, ou, tout au moins, une lacune à laquelle il faut remédier. C'est le but que poursuivent les hommes qui, en France, se sont faits les ardents apôtres de l'idée du suffrage familial et, d'une façon générale, de la représentation des grands intérets sociaux.

La famille, cellule de la société, ne doit-elle pas être plus que jamais défendue? Elle a tant souffert de la guerre matériellement et moralement. Combien de familles que la guerre, brutalement, a décapitées, en leur prenant pour toujours leur chef, leur soutien. Combien d'entre elles aussi qui ont souffert de la trop longue absence du père. Dieu merci, elles sont infiniment nombreuses les familles chrétiennes qui, même touchées cruellement par le fléau sanglant, privées aujourd'hui d'un père ou d'un fils ainé bien-aimés, n'ont pas vacillé sur leurs bases, sont restées solides, et voient grandir soutenues par leur robuste armature morale, les générations de l'avenir.

Veillons sur ces familles. L'Etat, donc l'intérêt même de la nation, a des devoirs envers elles. Or, est-il juste que le célibataire, qui n'a pas charge d'âme, jouisse dans l'Etat des mêmes droits et exerce la même part de pouvoir que le père de famille?....... Une telle question ne comporte qu'une réponse.

Pratiquement, certes, il y a plusieurs façons de résoudre le problème. Le père de famille représentant, dans le sens le plus noble et le plus élevé du mot, un intérêt social, convient-il d'accroitre sa part de représentation et d'influence dans l'Etat, au point de vue politique ou au point de vue social? C'est actuellement, une question controversée.

Certains se prononcent en faveur d'un système de scrutin qui reconnaitrait au père de famille autant de suffrages politiques qu'il compte d'enfants mineurs. D'autres considèrent qu'il importe de plus en plus, à côté des assemblées proprement poitiques, de créer une assemblée sociale interprète de tous les grands intérêts sociaux du pays, et pouvant collaborer à la confection des lois, estimant que c'est plutôt dans une telle assemblée sociale que la représentation du père de famille aurait sa place et pourrait le plus utilement s'exercer.

Cette même assemblée devrait s'ouvrir également aux délégués de la profession. Quelle précieuse garantie, de ce fait, pour la bonne rédaction des lois sociales. La législation protectrice du travail a fait de grands progrès en ces dernières années. En France, les catoliques sociaux, sous la direction d'un Albert de Mun, d'un Henri Lorin, d'un Eugène Duthoit, ont été parmi les meilleurs et plus actifs collaborateurs de cette oeuvre législative, à laquelle l'immortelle Rerum Novarum avait ouvert la voie. En raison même de ces progrès, il importe que, de plus en plus, la confection des lois sociales puisse être au moins controlée par les premiers intéressés, c'est-à-dire par les représentants, patrons, employés, ouvriers, de la profession organisée. Quelques tentatives, en divers pays, ont été déjà faites en ce sens; il faut les pousser plus avant, les coordonner, leur donner la vigueur qui convient aux temps nouveaux où nous vivons.

A cette condition, la démocratis s'organisera et deviendra vraiment l'ouvrière d'un même-être social, tant matériel que moral. Dans tous les pays, de généreuses et intelligentes phalanges de catholiques se sont vouées à cette tâche. Ils prouvent que le catholicisme, quoi qu'en disent ses adversaires, demeure à travers les époques changeantes comme à travers les régimes qui passent, l'indestructible force qui guide les peuples vers le progrès véritable.

LA BIENHEUREUSE THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face (Marie Françoise-Thérèse), entrée à seize ans au Carmel de Lisieux, où elle mourut à l'âge de vingt-quatre ans, le 30 septembre 1897, en odeur de sainteté, vient de montrer sur les autels, à la grande joie de l'Eglise et des miliers de fidèles qui la prient avec la confiance dans le secret de leur coeur depuis le jour de sa mort. A la lecture du décret proclamant l'authenticité des miracles proposés à la Congrégation des Rites comme étant réellement dus à l'intercession de la Carmélite de Lisieux, il y a trois mois, Pie XI, par un acte d'humble et confiante piété qui émut vivement les assistants, avait recommandé l'Eglise universelle à sa protection. Le Pape priant la 'petite Thérèse' de protéger l'Eglise. Quelle admirable confirmation de cetteparole de l'Esprit-Saint: **Infirma mundi elegit Deus.**

"Or, -- dit le décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur l'authenticité des miracles, --- parmi les prodiges étonnants et quasi innombrables que, de tout l'univers chrétien, on relate comme obtenus de Dieu par la puissante intercession de Thérèse, deux guérisons, celle de la Soeur Louise de Saint-Germain et celle de l'abbé Charles Anne furent choisies par les tenants de la Cause selon que l'exigeaient la jurisprudence canonique et la pratique de la Sacrée Congrégation des Rites, et furent soumis à l'examen de ce Tribunal sacré. Pour sortir victorieux du débat, il fallait faire la preuve du caractère miraculeux de ces guérisons: qu'il ait été démontré, et solidement, c'est ce qu'établit surabondanment l'heureuse issue de la procédure engagée. En effet que, d'une part, une femme infirme, Soeur Louise de St-Germain; que, d'autre part, un jeune homme, l'abbé Charles Anne, fussent atteints d'une maladie organique, c'est-à-dire, suivant l'expression des savants, d'une maladie qui se traduit par une lésion anatomique et pathologique rigoureusement déterminée et située; que par ailleurs, l'un et l'autre de ces malades, ayant eu recours à l'intercession auprès de Dieu de sa fidèle servante Vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus, aient été guéris de leur mal, en telle façon que les forces de la nature, aidées même des secours de l'art de la lésion organique de la manière dont elle s'est produite et dans l'état ou se trouvaient les sujets, s'est ce qu'a pu établir et affirmer l'intervention de six médecins experts.... "Guérison "parfaite et instantanée" d'un très grave ulcère de l'estomac à forme hémorragique, dans le cas de Soeur Louise de St-Germain; guérison "parfaite et instantanée" de la tuberculose aiguë", dans le cas de l'abbé Charles Anne.

"Prodiges étonnants et quasi innombrables que, de tout l'univers chrétien, on relate comme obtenus de Dieu par la puissante intercession de Thérèse...." Et c'est d'une humble et frêle vierge morte à vingt-quatre ans, après huit années seulement de vie religieuse, que la sainte Eglise, toujours si sage et si prudente, dit officiellement ces remarquables paroles. Alors que la procédure de la S. Congrégation des Rites exige un délai de cinquante ans entre la mort du serviteur o ude la servante de Dieu à canoniser et l'ouverture des débats à Rome sur l'héroïcité de ses vertus, Benoit XV a autorisé, par un décret spécial, la mise en marche du procès de Soeur Thérèse dès 1919, vingt-deux ans seulement après sa mort. Pie X avait déjà permis, contrairement à la règle générale, que l'on n'attend!t pas dix ans entre des actes du procès diocèsain au Vatican et l'introduction de la cause en Cour de Rome. "Attirez-moi, nous courrons à l'odeur de vos parfums", aimait à répèter, durant sa vie, avec l'auteur inspiré du Cantique des cantiques, la jeune Carmélite de Lisieux. Dieu a voulut qu'elle courut vers les autels après sa mort, du même pas rapide qu'elle courait, pendant sa vie, vers le ciel. 5 années seulement de procédures canoniques ont permis au Pape de la proclamer bienheureuse, puisque c'est en 1918 que commencèrent, au Vatican, les plaïdoiries préliminaires. Le 14 aout 1921, le décret sur l'héroïcite des vertus "de la Vénérable Servante de Dieu Thérèse de l'Enfant-Jésus" était promulgué; le 11 février 1923, Pie XI proclamait solennellement la réalité des miracles proposés; et, dimanche, le 29 avril dernier, le Pape faisait monter sur les autels, au milieu des splendeurs de la cérémonie de béatification, l'humble vierge du Carmel.

Le secret de cette rapide ascension vers les sommets de la gloire céleste se trouve dans les paroles suivantes du Psalmiste, que la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus se plaisait à méditer et à pratiquer, durant sa vie religieuse: **J'ai couru dans la voie de vos commandements, depuis que vous avez dilaté mon coeur** (**Ps. CXVIII**). "**Et** la charité seule peut dilaté mon coeur", s'empressait d'ajouter la sainte Carmélite, quand elle avait cité ces paroles de l'Esprit-Saint. Depuis le jour où elle apprit à balbutier le nom de Jésus sur les genoux de sa sainte mère, dont elle devait être si vite séparée par la mort. Thérèse Martin fut consumée sans delâche par l'amour de Dieu, à tel point que sa vie toute entière n'est qu'un pur et sublime cantique d'amour. "O Jésus. s'écrie-t-elle dans son Histoire d'une âme, depuis que cette douce flamme (de la charité) consume mon coeur, je cours avec déliees dans la voie de votre commandement nouveau, et je veux y courir jusqu'au jour bienheureux ou, m'unissant au cortège virginal, je vous suivrai dans les espaces infinis, chantant votre Cantique nouveau qui doit être celui de l'Amour."

C'est dans cette charité extraordinaire dont son âme était brulée que la nouvelle Bienheureuse puisa sa doctrine de l'enfance spirituelle, de la "confiance" et du "total abandon", que, tour à tour, ont admirablement commentée Benoît XV et Pie XI. Son esprit de renoncement devint si fort et si profond que, dans sa simplicité toute surnaturelle ,elle s'offrit à l'Enfant-Jésus "pour être son petit jouet." Il faut citer ses propres paroles, si l'on veut comprendre la grandeur inouïe de cette âme d'enfant, où la naïveté et le sublime se fondent dans la charité: "Depuis quelque temps, je m'étais offerte à l'Enfant-Jésus pour être son petit jouet. Je lui avait dit de ne pas se servir de moi comme d'un jouet de prix que les enfants se contentent de regarder sans oser y toucher; mais comme d'une balle de nulle valeur, qu'il pouvait jeter à terre, pousser du pied, percer, laisser dans un coin, ou bien presser sur son coeur si cela lui faisait plaisir. En un mot, je voulais amuser le petit Jésus et me livrer à ses caprices enfantins" Il n'y a qu'une sainte pour avoir ces pieuses hardiesses de pensée et de langage ou transparait la charité des vrais enfants de Dieu. Et lorsque l'épreuve venait assaillir son âme, Thérse disait que "Jésus perçait son petit jouet" parce qu'il voulait voir sans doute ce qu'il y avait dedans."

A ceux qui seraient tentés de trouver trop simples ces paroles de la Bienheureuse, on peut conseiller de les mettre en pratique dans leur vie quotidienne; ils en auront vite compris la surnaturelle profondeur et le sublime esprit de renoncement. Pour achever d'en saisir la grandeur, ils n'auraient qu'à relire ces lignes extraites d'un "petit billet" que la Bienheureuse portait constamment sur son coeur: "O Jésus, faites que je remplisse mes engagements dans toute leur perfection, que personne ne s'occupe de moi, que je sois foulée aux pieds, oubliée comme un petit grain de sable. Je m'offre à vous, mon Bien-Aimé, afin que vous accomplissez parfaitement en moi votre volonté sainte, sans que jamais les créatures y puissent mettre obstacle". Et poussant l'amour jusqu'au sacrifice total, elle s'écriera, un jour: "O mon Dieu, votre amour méprisé va-t-il rester dans votre coeur? il me sembie que si vous trouviez des âmes s'offrant comme victimes d'holocauste à votre amour, vous les consumeriez rapidement, que vous seriez heureux de ne point comprimer les flammes de tendrésse infinie qui sont renfermés en vous. Si votre justice aime à se décharger, elle qui ne s'étend que sur la terre, combien plus votre amour miséricordieux désire-t-il embraser les âmes, puisque votre miséricorde s'élève jusqu'aux cieux (Ps.XXV,5). O Jésus,que ce soit moi cette heureuse victime, consumez votre petite hostie par le feu du divin amour."

Et le feu de l'amour divin consuma rapidement la "petite hostie".

La Semaine Religieuse

TROIS COMMUNIONS DE JEANNE D'ARC

Les cloches sonnaient la Fête-Dieu quand l'enfant se rendit à l'église. Les fleurs, touchées par les premiers feux du soleil jetaient en l'air leur encens matinal.

Jeannette entendit avec recueillement la messe Quand elle eut reçu le corps de son Dieu, elle s'abîma en une adoration attendrie. Et le Maitre lui dit:

---Mon enfant, je t'ai aimée jusqu'à me faire tout petit et mourir pour ton salut, et aujourd'hui je suis heureux de me donner à toi pour la première fois. Promets-moi de revenir souvent à ma sainte Table toutes les fois que ton confesseur te le permettra.

---Je vous le promets, mon bien-aimé Seigneur.

---Un jour, je te demanderai des sacrifices pour ma gloire et pour le salut de la France. J'aime ta patrie; elle est belle, elle est généreuse, mais elle à péché et elle souffre. Cependant je la sauverai.

---Oh oui. sauvez-la ma douce France. Elle est si malheureuse. Quand aurez-vous pitié du royaume de Charlemagne et de saint Louis?

---Enfant, les jours sont proches, et je me servirai de toi. Je t'enverrai un ange et mes saints pour te guider.

Et un voile se déchira: dans une clarté d'or, Jeanne vit un ange aux ailes de feu et de neige qui adorait Jésus. Et à côté de lui d'autres anges, et Charlemagne et saint Louis et saint Bernard et sainte Marguerite et sainte Geneviève et sainte Clotide priaient à genoux et disaient:

---Roi de France, ayez pitié de la France.

Et, depuis lors, Jeanne s'approcha de la sainte Table deux ou trois fois par semaine. Elle se sentait appelée par la voix de Jésus, et elle aurait bien voulu aller à lui tous les jours; mais ce n'était pas l'usage, et son confesseur ne lui permettait pas plus.

(A suivre en page 4.)

CONGRES DES BONNES ROUTES

Le programme que l'on projette de mettre à exécution, au 10 ème congrès annuel de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, lequel doit avoir lieu en l'hôtel Royal Connaught, à Hamilton, les 11, 12, 13 et 14 juin inclusivement, a été préparé par les membres du comité exécutif et indique la grande variété de sujets qui seront discutés par les délégués. Toutes les phases du problème des routes, de la construction à l'emploi et l'entretien seront traitées dans les conférences qui seront données par des autorités compétentes et les délégués auront toutes les chances voulues pour se renseigner sur les points qui les intéressent particulièrement.

La nouvelle que le gouvernement fédéral accordera une extension de deux années pour permettre aux provinces de profiter des octrois accordés d'après la Loi fédérale des Boulevards, concentrera un intérêt plus vif sur les conférences qui doivent être données sur le sujet: "Qui paiera pour les routes?". Dans ces conférences non seulement on traitera de la manière la plus équitable de distribuer le cout, mais l'on exposera encore, dans ses moindres détails, la question de l'aide fédérale comme celle des provinces aux municipalités dans la construction et l'entretien des routes. L'opinion publique, dans toutes les provinces, est en faveur d'octrois additionnels par le gouvernement du Dominion et il est probable que le congrès décidera d'insister auprès du gouvernement dans ce sens.

Les provinces qui ont entrepris la construction de systèmes de boulevards provinciaux d'un type permanent donneront, au congrès, des détails sur leurs travaux, tandis que d'intéressants détails seront aussi donnés, par des experts, sur l'entretien convenable de routes et boulevards. Non seulement on s'occupera des meilleures méthodes d'entretien de tous les genres de construction et des mérites de patrouilles surveillant les réparations mais, on donnera aussi des statistiques officielles sur le coût, ce qui sera, sans le moindre doute, d'une grande utilité pour les ingénieurs en charge de boulevards.

L'emploi convenable du boulevard sera un autre sujet important et sera divisé en différentes sous-sections comprenant les modes améliorés pour la réglementation du trafic, la mise en force des règlements, les problèmes des autobus et camions-automobiles, les règlements pour les phares, les lumières sur tous les véhicules, les signaux de danger réguliers et illuminés et l'uniformité des signaux donnés avec la main. Les officiers de l'association, en introduisant cette discussion sur le programme, se sont rappelés que l'usage propre du boulevard doit être combiné avec la construction convenable afin d'atteindre le plus grand facteur d'économie dans l'amélioration des routes. Les épreuve officielles de routes de toutes sortes, dans toutes sortes de conditions, qui ont été faites aux Etats-Unis, par les différents gouvernements et commissions de boulevards, fourniront une somme importante de statistiques et renseignements précieux. Elles feront le sujet d'une conférence accompagnée de projections lumineuses.

Les autres conférences comprendront les sujets suivants: Les méthodes pour reconstruire les vieilles routes de macadam; les ponceaux en métal et autres types; l'emploi du goudron raffiné pour la construction et l'entretien des routes, l'utilité des routes simples en beton asphaltique; les surfaces bitumineuses; le trafic des touristes; les troubles de l'entrepreneur et autres.

La devise du congrès de 1923 est: "L'entretien convenable signifie l'économie pour les routes." Toutes les conférences plus ou

(A suivre en page 2)

CONGRES DES BONNES ROUTES

(Suite de la page 1)

moins directement tendront à l'économie pratique, tant dans l'entretien que dans la construction. Non seulement les délégués pourront discuter ces questions mais il leur sera en outre donné de faire des tournées d'inspection sur certaines parties du système de boulevards de l'Ontario et de juger par eux-mêmes du travail qui s'y fait. L'après-midi de la première journée du congrès, des automobiles conduirons les délégués jusqu'à Galt, Guelph et Kitchener, une randonnée de 60 milles, sur une route en ciment, en composition bitumineuse et en graviers. Le jeudi, dans l'après-midi, un autre voyage jusqu'aux chutes Niagara, Queenstown et au monument de Brock, est au programme; on traversera des routes construites il y a sept ans avec le système de pénétration asphaltique et autres. Les membres du congrès, à cause de la saison avancée, pourront probablement voir le district fruitier de Niagara dans toute sa beauté.

Il est probable que bon nombre des délégués de Québec, d'Ontario, des provinces maritimes et des Etats-Unis se rendront à Hamilton en automobiles, ce qui est un indice des progrès accomplis au point de vue des bonnes routes, dans le Dominion.

L'hon. J.L. Perron, ministre de la voirie, pour la province de Québec et président de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, a invité l'hon. Harry Cockshutt, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, à présider à l'ouverture officielle du Dixième congrès. Le banquet annuel sera servi en l'hôtel Royal Cannaught, le mercredi soir 13 juin.

On s'occupe actuellement de choisir les membres qui feront partie des différents comités et, un comité de dames s'occupera tout particulièrement de la réception des femmes des délégués, pendant que ces derniers assisteront aux diverses séances du congrès.

REVEILLEZ-VOUS DONC

M. Olivar Asselin publiait récemment dans le bulletin financier qu'il dirige, l'énergique protestation suivante devant l'inertie de nos 65 députés fédéraux de Québec, du moment qu'il s'agit de réclamer ce qui nous revient de droit à la table commune.

"Il faut que l'administration fédérale ait poussé bien loin l'exclusion du français et des Canadiens-Français pour qu'une feuille financière avant tout en fasse un sujet de protestation. L'information c'est d'elle que nous voulons parler se déclare satisfaite de la nomination de trois des nôtres à des postes importants" sur les chemins de fer de l'Etat mais partout ailleurs l'élément anglais continue d'agir comme s'il avait droit à toutes les prébendes. "Qu'on jette [illegible] un coup d'oeil sur les listes des employés civils à Ottawa [illegible] Depuis des semaines [illegible] de sous-ministre des postes est vacante à Ottawa. [illegible] droit [illegible] Canadien-Français [illegible] juste. Qu'attend-on? On laisse la position vacante parce que le ministre des postes veut faire passer son candidat qui n'est pas un Canadien-Français. On ne pourra [illegible] pas dire que nous avons trop de sous-ministres à Ottawa. Nous en avons un seul. (Note [illegible] sur une vingtaine). Et c'est la même chose partout dans l'administration fédérale. Nous étions aussi bien traités sous l'ancien régime; nous n'étions en tout cas pas plus mal traités. Nous ne demandons pas de faveurs. Ce n'est pas par excès de chauvinisme que nous réclamons. Nous voulons simplement être traités sur le pied des autres contribuables canadiens. Nous payons les taxes comme les autres, nous avons le droit strict d'exiger et de réclamer notre part.

"Même aux chemins de fer, il faudrait voir par qui sont remplis ces trois postes abandonnés à la dernière heure aux Canadiens-Français et ce qu'ils valent comme autorité et comme influence. Nous n'avons pas l'honneur de connaître ce M. Marion qui devient directeur divisionnaire du trafic-voyageurs, mais nous ne croyons pas que M. Melanson, de Moncton, ni M. Onesiphore Talbot, aient ce qu'il faut pour défendre nos intérêts parmi les quelques centaines d'Anglais—la plupart illustres inconnus—dont sir Henry Thorton s'est empressé de s'entourer avant même d'avoir pu faire la moindre étude sérieuse des conditions d'exploitation. Il y a aujourd'hui chez nous une demi-douzaine d'hommes de première valeur, plus versés dans l'administration ferroviaire que la plupart des administrateurs par droit de naissance choisis par sir Henry. On ne s'est pas pas donné la peine de les chercher. On dirait que le réseau de l'Etat va être conduit comme l'ancien "Grand Trunk", où, pour avoir une "job", il suffisait d'être l'enfant prodigue d'une riche famille anglaise ou un franc-maçon.

"Pareil état de chose s'accorde avec les "speeches" de "Bon Aunntatunt" comme le cri d'une sirène de locomotive avec un air de violoncelle. L'Information a parfaitement raison de dire que, du seul point de vue économique, l'exclusivisme de l'élément anglais constitue une grave injustice. Mais le point de vue économique se confond ici avec la politique. Si en effet l'administration fédérale doit éternellement nous appauvrir en comptant notre argent sous forme d'impôts pour le faire passer dans la poche des Anglais sous forme de traitements et d'émoluments, nous n'avons que faire de ce mécanisme, quoi qu'en pensent les quelques douzaines de politiciens canadiens-français qu'il fait vivre."

M. Asselin a raison de la première ligne. On nous traite avec le dernier mépris; on ne nous croit pas des égaux mais des inférieurs qu'on tolère, et notre "bloc solide" ne trouve seulement pas le tour d'enregistrer une véhémente protestation.

Supposez un instant une interversion des rôles. Imaginez huit provinces canadiennes-françaises traitant l'unique province anglaise Ontario par exemple,—comme on nous traite actuellement. Au bout de six mois la Confédération aurait vécu.

Mais nous autres........ il nous faut plier l'échine et endurer le rouleau. Le "Loyalisme" l'exige.

Réveillez-vous donc, messieurs les "endormis", ça ne vous fera pas perdre votre place, ça va vous en préparer.

Le Peuple
Jean Berthier

DANS LA RUHR

Paris, 11.—Le commissaire Tirard, effectuant une tournée d'inspection en Rhénanie, a constaté que l'attitude de la population était correcte malgré la tentative d'excitation des agents venus de l'intérieur de l'Allemagne.

On signale que les Allemands font diverses tentatives pour faire passer des quantités de combustible en Allemagne non-occupée, et pour réduire les stocks actuels.

Ainsi, à Bochum, des galeries ont été creusées pour permettre d'acheminer le charbon à proximité de la gare Bochum-Nord. Les autorités françaises prennent les mesures nécessaires pour empêcher des évasions.

On rapporte qu'une moyenne de vingt-deux mille tonnes de combustibles sont sorties de la Rhur quotidiennement par les Alliés.

LES FORCES SOUS-MARINES

Londres, 11.—M. Amery ministre britannique de la Marine, a indiqué aux Communes que le nombre des sous-marins que comprennent les flottes des grandes puissances navales s'établit ainsi.

Etats-Unis, 76; Grande-Bretagne, 52, dont 12 en réserve; Japon, 43; Italie, 43; France, 41.

En outre les Etats-Unis, peuvent mettre 26 submersibles de plus en service, et la Grande-Bretagne 7.

D'autres part, les Etats-Unis sont en train de construire 3 sous-marins d'un déplacement supérieur de 1,500 tonneaux, et qui seront armés d'un canon de 5 pouces. Enfin 6 autres unités d'un tonnage semblable sont en projet, bien que les crédits nécessaires n'aient pas encore été votés par le Congrès.

LA FRAISIERE

Les stations expérimentales des Prairies reçoivent beaucoup de demandes de renseignements au sujet de la culture du fraisier. Cette plante si appréciée est précoce au rapport.

Nous comptons que les variétés de juin plantées cette année rapporteront une grosse récolte en 1924. Les variétés de quatre saisons dont les plantes développent des coulants secondaires paraissent se préparer à produire une récolte de fruits cet été. Il faut peut-être toujours mieux pincer les fleurs sur tous les fraisiers pendant la saison de plantation.

Il y a beaucoup de facteurs importants à considérer dans la culture du fraisier. La cause principale de l'échec de cette culture dans les [illegible] est le manque d'eau. Le fraisier produit une très grosse quantité de fruits en proportion de sa taille et du peu d'étendue de ses racines. C'est en [illegible] que se fait presque tout son effet et les petites [illegible] donnent généralement d'abondantes récoltes, à condition qu'elles aient beaucoup d'eau à leur disposition. Les [illegible] sauvages sont rares et petites cette saison. On sait que les frai[illegible] dans un été sec, pour que la fraisière du jardin réussisse, il faudra donc l'arroser avec de d'eau douce en juin. Quant aux plantations commerciales, on fera bien de les établir près d'un cours d'eau dont on puisse pomper de l'eau, ou sur une étendue munie d'un système d'irrigation Skinner ou autre.

Mais il ne faut pas trop arroser, car un excès d'eau donne des fraises molles, qui se gardent mal. La plupart des fraisiers sauvages se trouvent dans des endroits humides ou la réaction du sol est plus ou moins acide. L'eau alcaline peut avoir un effet nuisible sur les fraisiers auxquels elle est appliquée.

L'ombrage est un avantage. Une pente exposée au sud favorise une maturation précoce. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut enlever toutes les mauvaises herbes et les plantes adventices. Il est avantageux de biner de bonne heure au commencement de la saison, plus tard on pourra étendre de la paille entre les rangées, qui empêchera l'évaporation de l'eau du sol et tiendra les fraises propres.

La fraisière mérite beaucoup d'attention et l'on sera largement récompensé de tous les soins qu'on lui donnera. On emploie généralement les rangs croisés ou enchevêtrés. Un bon moyen d'utiliser le sol est de conduire les coulants de façon à ce qu'une plante se développe à tous les six pouces d'une autre plante. Les fraisiers trop serrés donnent de petits fruits. C'est un bon système que de pincer un coulant dès qu'une fleur se développe sur ce coulant.

L'horticulteur du Dominion appelle spécialement l'attention sur le fait qu'il est très important de planter de bonne heure dans la saison. On peut établir des plantations à la fin du printemps ou en automne si l'on prend beaucoup de soin. Mais il n'y a que la plantation faite aux premiers jours du printemps qui donne de grosses récoltes.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

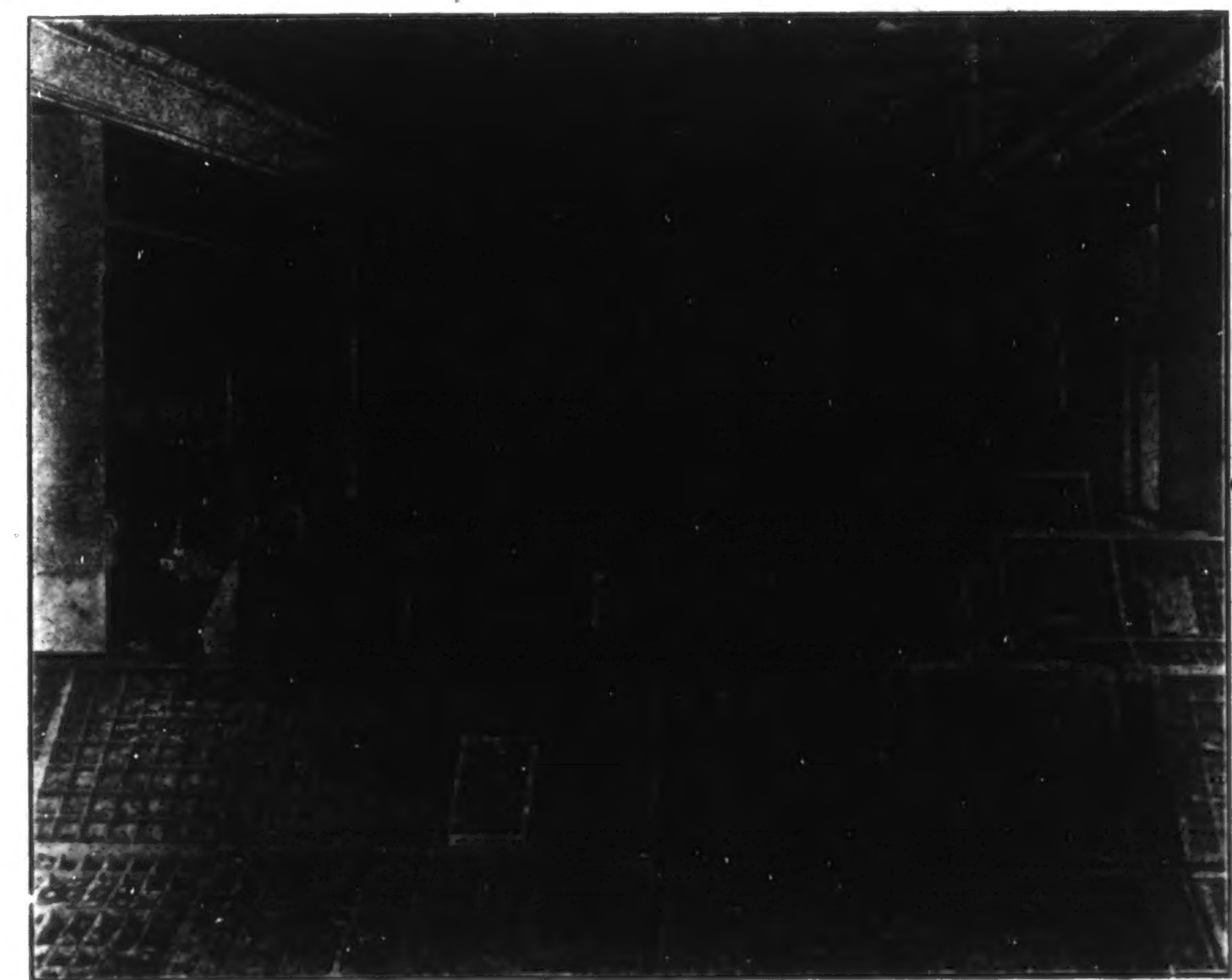
Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

TROIS COMMUNIONS DE JEANNE D'ARC

(Suite de la page 1)

Communion de la guerrière

C'était une belle et brillante chevauchée au clair soleil de juin 1429, Grisée par l'enthousiasme du succès, les soldats devisaient du siège d'Orléans et des autres victoires qu'ils venaient de remporter le long de la Loire.

Jeanne marchait au milieu de sa troupe entourée du duc d'Alençon de Dunois, du connétable Arthur de Richemont, de la Hiré de Xaintrailles, du petit Guy de Laval et autres gentilshommes. Avec eux sur une paisible haquenée se prélassait Frère Pâquerel, aumônier de la Pucelle.

Tout à coup des éclaireurs arrivent à franc étrier. Ils annoncent que Falstaff en Talbot approchent et qu'ils seront en vue dans deux heures.

---Il est trop tard, dit Jeanne pour les attaquer ce soir. Réservons-nous pour demain: nous aurons une grande bataille.

---Noel. Noel. s'écrièrent les chevaliers et les soldats.

Puis ils se mirent à chanter des refrains populaires. Jeanne les laissa faire. Mais, après quelques couplets, elle passa le long des rangs en disant:

---Mes amis, chantons le "Veni Créator Spiritus". Nous aurons besoin demain de force et de lumière.

Après "l'Amen", la Pucelle invita ses hommes à se confesser et à communier le lendemain matin, car, leur dit-elle, plusieurs d'entre vous paraîtront devant Dieu dans la journée.

Le lendemain donc, de très grand matin, Jeanne entourée de l'élite de son armée, entendait la messe de Fr. Pâquerel. Elle déposa son épée avant de s'approcher de l'autel.

Revenue à sa place, elle s'abîma dans son action de grâces, et le duc d'Alençon, qui avait communié à côté d'elle s'aperçut qu'elle pleurait. Elle disait au Christ:

---Vous êtes le Dieu de la victoire. Je ne suis qu'une pauvrette sans génie c'est vous qui avez tout fait a Orléans à Jargeau, à Meung à Beaugeney. Secourez-moi en cette journée.... Vous êtes le Dieu de la vaillance; c'est vous qui faites les héros. Soutenez mes hommes dans la bataille.

Quelques heures plus tard, les cavaliers ennemis fuyaient avec Falstaff ou se rendaient prisonniers avec Talbot et 2000 de leurs cadavres jonchaient la prairie de Patay. C'était la plus belle victoire de cette brillante campagne.

Le soir, dans la petite église de Patay, la Pucelle priait à genoux. Longtemps elle resta devant l'autel et il lui sembla que des siècles et des siècles s'écoulaient et que dans cette plaine de Patay même, toute couverte de neige sanglante, des soldats des Français, étaient étendus et qu'un drapeau aussi glorieux que le sien flottait sur le champ de carnage. Elle éclate en sanglots:

---Pitié pour la France, murmura-t-elle.

Et, au fond du tabernacle, une voix répondit:

---Je l'aimerai toujours: je lui ai donné mon coeur.

Communion de la martyre

---Oh, que cette prison est froide et noire. Me voici seule, oubliée de tout le monde. Ma mère, ma pauvre mère où es-tu? Penses-tu à ta Jeanne? Où est mon roi? Où, est mon armée? Et vous mes anges et mes saintes, où êtes-vous

Et, sur l'horrible paille, la captive ne pouvait dormir, cruellement gênée, par les chaînes de fer qu'elle avait aux mains et aux pieds, et sa voix s'élevait dolente:

---Mais c'est vous surtout, mon Dieu, que je réclame J'ai demandé à mes juges de recevoir votre corps sacré demain matin pour la Pâques Vont-ils me l'accorder?

Et les heures s'écoulaient lentement. Quant le jour parut, tout à coup la cloche sonna; puis une autre lui répondit bientôt ce fut un concert d'une centaine de cloches qui chantaient **Alleluia**.

---C'est pour les autres, murmura la jeune fille, pour les autres l'Alleluia. Pour les autres le gai soleil de Pâques Pour les autres la communion.

Vers 8 heures le geôlier entrait. Brutalement, il annonça que sa demande était repoussée parce qu'elle était indigne de recevoir le sacrement. Ce fut une désolation indicible.

Quelques temps après, maître Martin Ladvenu, qui avait pitié de la captive, réussit à fléchir Cauchon et obtint pour elle la grâce tant désirée.

C'est avec un transport de joie que la sainte enfant reçut son Dieu. Elle lui offrit son sacrifice; elle lui demanda la force de bien supporter la mort.

Elle murmurait: **O Salutaris**.

---O Hostie bien aimée, vous qui ouvrez la porte du ciel un combat terrible se prépare pour moi donnez-moi le courage, venez à mon secours.

---Et toi aussi, Jeanne, tu seras une hostie, immolée à mon amour, immolée à la patrie. Courage, l'épreuve sera courte et tu rentreras dans mon paradis.

Hostie de la France, ton holocauste offert à son intention lui obtiendra le salut. Pendant des siècles et des siècles, ton sang retombera sur elle en rosée de grâce.

Et quelque temps après, fortifiée par le roi des martyrs l'âme de Jeanne affrontait le supplice, puis montait au ciel.

Et maintenant, c'est là communion éternelle, l'union béatifique de la Sainte avec le Dieu qu'elle a aimé.

O Jeanne, n'oublie pas ta patrie et que l'histoire de France redevienne ce qu'elle a été en des jours meilleurs, **la communion de son coeur avec le Coeur du Christ dans la justice et dans l'honneur.**

LA FOUDRE A PARIS

Paris, 11---Le poste émetteur de radio de la Tour Eiffel a été mis hors de service, hier, par un éclair qui a frappé l'une des antennes à mille pieds au-dessus de Paris. L'appareil au complet s'est écroulé sur le sol.

La tour est restée silencieuse hier soir.

NOUVELLES LOCALES

Les semences sont générale dans la province.

Ce matin c'est une belle journé de printemps.

Deux mariages cette semaine à la Cathédrale.

Les contracteurs se plaignent de la rareté de constructions.

La ville fera une autre encan de lots dans le mois de juin.

Le 25 mai cour de révision pour ajouter les noms sur la liste pour le referendum.

Notre Conseil Municipal a voté la somme de $250,00 à la société Saint-Vincent de Paul.

LES SOUVERAINS ROUMAINS

Paris, 11.---Un voyage des souverains roumains dans les capitals de l'Europe occidentale est projeté pour le mois d'aout prochain. Les souverains se rendront, en premier lieu, à Varsovie, où ils seront les hôtes du président de la République polonaise. En poursuivant son voyage, le couple royal s'arrêtera successivement à Bruxelles, Londres, Paris, Rome et Belgrade.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Parties de cartes

C'était la dernière partie de cette saison (1922-23) dimanche dernier et en voici les résultats:

Dames— Cartes (1er prix 2,00) Madame Horton (16 brasses sur 24) Mme Horton a détaillé avec Mlle Alice Joyal. 2e prix ($1,00). Madame E. Foster (15 brasses sur 24). Madame Foster a détaillé avec Melle Florida Faucher.

Messieurs— Cares (1er prix. $2,00), M. Ray Lowe (17 brasses) sur 24. 2e prix ($1,00). M. H. Couture (16 brasses sur 24. M. Couture a détaillé avec M.M. D. Duguay et Wilfrid Lévêque.

Le prix d'atout (1,00) fut gagné par M Wilfrid Lévêque.

Le premier prix de rafle ($2,00 fut remporté par M. Alfred Le Brasseur, qui a tiré 17. M. LeBrasseur a détaillé avec Melle Jolly.

Le deuxième prix de rafle (4,00 fut gagné par M. J. Mondor qui a tiré 5. M. Mondor a détaillé avec M. Horton.

Merci toujours pour l'encouragement que vous nous avez donné et au revoir au mois d'octobre prochain.

Cependant n'oubliez pas votre partie de cartes de jeudi prochain demain au profit de l'école catholique.

Geo. Lévêque

Org. de parties de cartes des Forestiers catholiques.

Partie de cartes

Grande partie de carte dans la salle des Forestiers catholiquess, 27 Dumoulin demain (jeudi) au profit de l'école catholique de Transcona. — Beaucoup de prix — Venez en foule et de bonne heure car les sièges sont limités.

QUAND LABOURER LA JACHERE D'ETE

Dans une expérience qui a été conduite pendant dix ans à la ferme expérimentale de Brandon, la production moyenne du blé à l'acre sur jachère d'été qui avait été labourée respectivement les 15 mai 15 juin et 15 juillet de l'année précédente a été de 37 boisseaux 41 livres pour le labour du 15 mai, 35 boisseaux 33 livres pour le labour du 15 juin et 29 boisseaux 18 livres pour le labour du 15 juillet.

Le labour de mai s'est donc montré un peu supérieur au labour de juin et ce dernier s'est montré très supérieur au labour du juillet. Il n'est guère pratique de recommander le labour de mai pour la jachère d'été, car le mois est générale ment bien occupé par les semailles. Quoi qu'il en soit, l'avantage que la date du 15 mai présente sur celle du 15 juin, indique que l'on fera bien de labourer la jachère le plus tôt possible, sans retarder pour cela les travaux de printemps. Il est surtout important de labourer tôt lorsque la terre est infestée de tabouret des champs, car la graine de cette plante commence à mûrir aux premiers jours de juin.

C'est faire une grosse erreur que de retarder le labour de la jachère d'été. Les mauvaises herbes poussent, enlèvent l'eau du sol, leur graine mûrit, tombe, infeste la terre, enfin le labour effectué tard est plus difficile à faire et exige plus de traction. Tous les cultivateurs devraient s'efforcer de labourer leur jachère aussitôt que possible.